



Formalites cession voiture

Par LINE 13

Bonjour

Un ami me cède (gratuitement donc) sa voiture.

Suis je obligée de fournir toutes les nombreuses pièces demandées?

Pourrais je seulement demander la carte grise à mon nom et mettre aussi l'assurance à mon nom?

Merci de vos réponses

Par ESP

Bonjour

De quelles pièces parlez vous ?

Il n'y a généralement rien de bien compliqué !

Par chaber

bonjour

oui. Vous devez fournir toutes les pièces demandées lors d'un changement du certificat d'immatriculation

Par osram

Bonjour,

Il faut l'acte de cession, un contrôle technique de moins de 6 mois valide ou un avec contre visite (2 mois), la carte grise au nom du vendeur/donneur...et le carnet de chèque, tout ça n'est pas gratuit.